



**RETURN BIDS TO :
RETOURNER LES
SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - Indian Oil and Gas Canada
(IOGC) / Réception des soumissions – Pétrole
et gaz des Indiens du Canada (PGIC)
Suite 100, 9911 Chiila Boulevard
Tsuu T'ina, AB T2W 6H6**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office – Bureau de distribution

**Indian Oil and Gas Canada
Suite 100, 9911 Chiila Boulevard
Tsuu T'ina, AB T2W 6H6**

Title – Sujet Regulatory Development Project: Consulting Services / Projet d'élaboration réglementaire : Services d'experts conseils	
Solicitation No. – N° de l'invitation 40-14-0001	Amendment No. – N° modif. 001
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG PW-14-00633290	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 02 :00 PM on – le June 9, 2014	Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Time (MDT) / Heure Avancée des Rocheuses (HAR)
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to - Adresser toutes questions à: Anton Kyrylyuk	
Telephone No. – N° de téléphone : 403.292.5177	FAX No. – N° de FAX 403.292.5618
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux presents

Delivery required - Livraison exigée	Delivered Offered – Livraison proposée
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

QUESTIONS ET RÉPONSES

Le présent avis vise à répondre aux questions du soumissionnaire.

QUESTION 1 :

Nous avons examiné la DP n° 40-14-0001 et aimerions avoir une meilleure idée de la structure de travail. Il est apparent qu'il s'agit de services d'experts-conseils « au besoin », mais y a-t-il un calendrier prévu que nous pouvons fournir à nos candidats? Par exemple, doit-on s'attendre à ce que l'on fasse appel aux experts-conseils chaque semaine ou leurs services seront-ils requis pendant quelques semaines et ensuite non requis pendant quelques mois? Toute clarification serait grandement appréciée.

RÉPONSE 1 :

Une offre à commandes (OC) est une offre qu'un fournisseur fait au Canada et qui permet à ce dernier d'acheter des biens, des services ou une combinaison des deux, selon la demande, pendant une période déterminée, en ayant recours à un processus de commande subséquente qui incorpore les modalités ainsi que les prix de l'offre à commandes. Une offre à commandes n'est pas un contrat. Un contrat distinct intervient chaque fois qu'on passe une commande subséquente pour la fourniture de biens ou la prestation de services dans le cadre d'une offre à commandes.

En raison de la nature du travail, les détails précis sur les quantités prévues durant la période de l'offre à commandes ne sont pas connus d'avance. Le niveau de service requis sera déterminé au moment de l'attribution d'une commande subséquente.

L'inclusion de données volumétriques dans le présent document ne représente pas un engagement du Canada que son utilisation future des services décrits aux présentes correspondra à ces données. Elles sont fournies à des fins d'information seulement.

Année Un (1^{re} année à compter de l'attribution de la Convention)

Expert principal en matière de droits de surface	16-23 jours
Expert principal en matière de redevances	21-31 jours
Expert principal en matière d'exploration sismique	16-23 jours

Année Deux (2^e année à compter de la date d'attribution de la Convention)

Expert principal en matière de droits de surface	5-8 jours
Expert principal en matière de redevances	42- 63 jours
Expert principal en matière d'exploration sismique	5-8 jours

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 2 :

Annexe A; Critère côté 1.3 Project : Pour les trois sujets, on indique « Se situait dans les provinces de l'Alberta... la ressource ayant travaillé à l'élaboration de règlements, de politiques ou de directives pétrolières et gazières, ou dans le cadre d'autres travaux concernant le pétrole et le gaz ».

Question : Le projet devrait-il être lié à tout aspect de la mise en valeur du pétrole et du gaz dans tous les trois cas ou seulement les « droits de surface », l'« exploration » ou les « redevances » selon les trois domaines?

RÉPONSE 2 :

Les critères cotés sous C1 sont organisés selon la catégorie de ressources. Chaque question sous la catégorie de ressources (droits de surface, redevances et exploration sismique) ne porte que sur le domaine indiqué.

QUESTION 3 :

Annexe A; Critère coté 1.2.1 Projet :

Question : Quel titre répondra aux exigences dans le domaine des terres et des redevances? Ingénieur ou géologue professionnel répondra-t-il aux exigences pour le domaine de l'exploration?

RÉPONSE 3 :

DROITS DE SURFACE – P.Land ou PSL

REDEVANCES – CMA, CGA, CA ou CPA

EXPLORATION SISMIQUE – Ingénieur ou géologue professionnel.

TOUTES LES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES